

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18006195

de



Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Vorviers

26 DEC. 2017

Greffier,

N° d'entreprise : **0507 683 449**

Dénomination

(en entier) : **Licoplast**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Maestricht 44, 4651 Battice**

Objet de l'acte : démission du gérant et nomination du gérant

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2017:

L'assemblée prend connaissance de la démission introduite en date du 23.11.2017 du gérant suivant :

- WSM BVBA, représentée par Monsieur Yves Michel, domicilié à Meerstraat 48, 3220 Meldert, Belgique;
- D'Hondt Consulting BVBA, représentée par Monsieur Willy D'Hondt, domicilié à Rue de la station 100, 4650 Herve, Belgique;

L'assemblée accepte cette démission et confirme qu'une décharge sera accordée dès la prochaine assemblée générale annuelle au gérant susmentionné pour l'exercice de son mandat.

En outre, l'assemblée a décidé de désigner les personnes suivantes en tant que gérant, avec entrée en fonction le 27.11.2017 :

- Monsieur Dries Goyens, domicilié à Grote markt 4, 2260 Westerlo, Belgique;
- Monsieur Alfred Lingg, domicilié à Malles Venosta, via Conciapelli 19, Italia, comme directeur général ;

Les décisions ci-avant sont acceptées à l'unanimité des voix.

L'assemblée donne une procuration spéciale à Maître Dries Goyens, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec la possibilité de subrogation, pour le dépôt au greffe du Tribunal de Commerce des procès-verbaux de l'assemblée générale avec un extrait à publier aux annexes du Moniteur Belge.

Dries Goyens
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).